



LA LETTRE HEBDO

Plouf !

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

C'est la bonne nouvelle de la semaine : alors que selon tous les prévisionnistes, nous devrions enfin pouvoir compter sur une météo estivale dès la semaine prochaine, les deux centres aquatiques de Charleville-Mézières et Sedan s'appêtent à assouplir leurs conditions d'accès. Rouverts depuis la mi-juin, ces deux équipements communautaires n'accueillent pour l'instant les nageurs que sur rendez-vous et au compte-goutte, précautions sanitaires obligent. À compter du 15 juillet, on pourra oublier cette procédure contraignante et aller se baigner (presque...) en toute liberté. Les deux centres aquatiques seront en effet ouverts sans passer par la case "réservation" et pourront accueillir chacun 500 [visiteurs](#) simultanément, toute la semaine sauf dimanche après-midi.

Appel

j.pawelczyk@rimbaud-tech.fr

Avis aux [courageux](#) qui, malgré les crises sanitaire puis économique, ont toujours la ferme intention de se lancer dans la grande et belle aventure de l'entrepreneuriat : l'incubateur d'entreprises Rimbaud'Tech a lancé ce 1^{er} juillet son nouvel appel à projets innovants. Biotechnologie, économie sociale et solidaire, arts, numérique... : tous les domaines sont acceptés, à condition que l'innovation soit de la partie. Les postulants ont jusqu'au 30 septembre pour se faire connaître. Les heureux élus, dont l'identité sera révélée début octobre, intégreront dans la foulée une starter class, phase collective composée de 24 journées d'atelier qui se poursuivra jusqu'à la mi-janvier. Enfin, les projets les plus viables rentreront en incubation individuelle. Inscriptions [directement en ligne](#).

Aides

sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr

[Il était une fois](#) une communauté d'agglomération désireuse de venir en aide aux entreprises de son territoire... Un conte de fées ? Non, simplement la volonté d'Ardenne Métropole de soutenir l'activité économique locale. Une volonté qui se traduit par une panoplie d'aides auxquelles les entrepreneurs de notre territoire savent pouvoir faire appel. Quelques exemples : proposée depuis 2016, l'avance remboursable à l'investissement des PME s'est traduite par un total de 575.000 € de prêts. Durant le même laps de temps, l'aide aux commerces des centres-villes et centres-bourgs a donné lieu à 445.000 € de subventions. Et le soutien aux bars, hôtels et restaurants touchés par le confinement concerne déjà près de 80 établissements, pour 142.000 € de subventions.

Incontournable

patrick.regnault@ardenne-metropole.fr

L'actualité fait bien les choses : c'est ce samedi 11 juillet que la base de loisirs communautaire du Bannet, située sur la commune de Givonne, ouvre ses portes pour la [saison](#) estivale 2020. Jusqu'au 22 août, vous pourrez donc en famille ou entre amis (voire les deux à la fois...) profiter de l'aire d'animation et d'éveil pour enfants, des terrains de pétanque, des pistes de bicross, des circuits de VTT ou de randonnée, de l'aire de pique-nique, du parcours de santé, du sentier de découverte du patrimoine ou du parcours d'orientation. Sans oublier l'incontournable chasse au trésor pour les 2-7 ans. Enfin, le Sedan sprint club et l'Etrier ardennais vous proposent des animations VTT ou équitation. Un rendez-vous incontournable pour tout l'été !